

Commémoration du 25e anniversaire de l'adoption de la Loi sur l'équité salariale

Dimanche 21 novembre 2021



UNE LONGUE LUTTE QUI SE POURSUIT

La Loi sur l'équité salariale fêtera ses 25 ans le 21 novembre prochain. La longue lutte des femmes pour obtenir la pleine reconnaissance de la valeur de leur travail est un combat qui n'est malheureusement pas terminé. Nous nous battons depuis plusieurs années pour obtenir une réelle équité salariale et ce, malgré l'adoption de la Loi. Dernièrement, nous vous annonçons la signature d'une entente avec le gouvernement provincial, dans le dossier des plaintes sur le maintien de l'équité salariale 2010 pour les catégories d'emplois de secrétaire d'école ou de centre, de technicienne en service de garde et de technicienne en administration. La FPSS-CSQ a à cœur le respect des droits des salariées et salariés qu'elle représente et fera tout le nécessaire pour que les plaintes du maintien 2015 et celles à venir pour 2020 soient traitées adéquatement afin d'obtenir une juste reconnaissance de la valeur du travail accompli.

C'EST UN RENDEZ-VOUS : LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2021 DE 11 H À 12H



Où : au *Monument en hommage aux femmes en politique* (à côté de l'Assemblée nationale, près de la Grande-Allée).

Un chapiteau sera érigé et un mur gonflable de la CSQ permettra d'identifier la présence des membres affiliés à la Centrale. Du café et des muffins seront servis. Les autorités policières sont informées.

Allocation de 40\$: Une allocation de 40\$ sera octroyée aux participants. Vous devez obligatoirement signer à 11h une feuille de participant ET lors du démantèlement, vers 12h.

Vous devrez également fournir un spécimen de chèque à csdps@syndicatsoutien.com

Inscription obligatoire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe3yMzCwKnOgbvhwgt_olMuOI5ksXZ5oRFX3h5ml329T7kDfQ/viewform?usp=pp_url



Dominic Latouche, président